



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare
(Québec) J0K 1C0
☎ 450 755-4782
☎ 450 755-4784
✉ info@saintambroise.ca

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, René Charbonneau, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité :

- ✓ Qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Ambroise-de-Kildare, le lundi 5 juin 2023, à 19 h 30. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure 2023-165

Désignation : 3280, chemin de la Visitation
Lot 5 278 278, cadastre du Québec

Nature et effets :

La demande porte sur la réduction de la marge latérale afin d'implanter un bâtiment accessoire. La marge latérale prescrite au règlement de zonage 390-1991 exige un minimum de 3 mètres. Le demandeur propose un projet comprenant une marge latérale de 1,20 mètres.

Le conseil prendra en considération l'avis du Comité consultatif d'urbanisme et toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil, relativement à cette demande.

DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 19^e JOUR DU MOIS DE MAI 2023.

René Charbonneau
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, article 145.6)

Je, soussigné, René Charbonneau, directeur général et greffier-trésorier, de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 19^e jour du mois de mai 2023, entre 8 h et 12 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 19^e jour du mois de mai 2023.

René Charbonneau
Directeur général et greffier-trésorier